ACCEDER AUX SERVICES ORIENTATION et AFFECTATION APRES LA 3EME



ETAPES A SUIVRE POUR L'ORIENTATION EN FIN DE 3EME

1^{ère} ETAPE : Phase provisoire

Cette année, nous vous avons demandé un document papier pour cette phase. Les intentions d'orientation ont été saisies par nos soins.

2ème ETAPE : validation de l'avis du conseil de classe du 1^{er} semestre



Vous verrez apparaître cet écran :

① Actualités	Avis provisoires	
Bourse de collège	Premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION Le conseil de classe répond à la demande des représentants légaux :	
[©] Orientation		lci apparaissent les vœux formulés dans l'ordre voulu
☐ Fiche de renseignements	Cet avis ne constitue en aucun cas une decision d'orientation Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au second semestre.	
Paiement des factures	Rang 1	
□ Livret scolaire du CP à la 3e	Avis favorable	Pour chaque vœu
Liens utiles	Retour des représentants légaux sur l'orientation Votre nom a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 11/03/22 à 16:18.	apparaît l'avis du
Accédez à l'ENT	Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.	conseil de classe
	SERVICES 📫 🗗	

3ème ETAPE : Phase définitive Orientation (avant dernier conseil de classe)

Vous devrez y saisir les intentions d'orientation à partir du 4 avril et jusqu'au 15 MAI 2022. (Si vous n'y arrivez pas, prenez contact avec le collège.)

- → Cliquer sur Phase définitive et
- + Ajouter un choix définitif

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix dans l'ordre souhaité (rang $1 = 1^{er} v \alpha u$).

→ OBLIGATION de VALIDER les intentions

Intentions possibles : 2^{nde} Générale et techno 2^{nde} Bac pro (scolaire ou apprenti) CAP (scolaire ou apprenti)

4ème ETAPE : Phase définitive Orientation (après le conseil de classe)

Comme après le 1^{er} conseil de classe, vous devrez **consulter et accuser réception** de l'avis du conseil de classe. Si celui-ci ne vous convient pas, vous devez prendre contact avec le chef d'établissement pour un RDV.

SAISIE DES VŒUX D'ETABLISSEMENTS AFFECTATION

En plus des vœux d'orientation, vous devez saisir des vœux **d'AFFECTATION** (choix des établissements et des formations) toujours sur :

EDUCONNECT - mes services - Affectation (cet onglet n'apparaitra qu'après le 4 avril) :

